

Rapport de mission

Lieu	Katowice, Pologne
Date de la mission	du 6 au 14 décembre 2018

Contexte

Mission de la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec à la 24^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques - Participation et accompagnement de la ministre et de l'Émissaire du Québec aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques

Objectifs

- Mettre en valeur le leadership et les initiatives du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques en faisant, notamment, la promotion des mécanismes de marché, particulièrement de celui de la Western Climate Initiative
- Mettre en valeur des actions des États fédérés et des régions en matière de lutte contre les changements climatiques
- Mettre en valeur le Programme de coopération climatique internationale (PCCI) du Québec
- Contribuer à la mobilisation de la Francophonie
- Contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris

Résultats

Mettre en valeur le leadership et les initiatives du Québec, particulièrement en faisant la promotion de l'extension possible du marché du carbone Québec-Californie et de ses multiples avancées en matière d'électrification des transports et s'enquérir des meilleures pratiques mondiales pouvant potentiellement être mises en place au Québec :

- La ministre a mis en valeur les initiatives du Québec et eu des échanges sur les meilleures pratiques pouvant inspirer également le Québec dans le cadre de 9 entretiens bilatéraux avec des homologues, dont la Californie, la Norvège, la Suède, l'Ecosse et la Nouvelle-Zélande.
- Par ailleurs, la ministre et les autres représentants de haut niveau de la Délégation québécoise dont l'Émissaire aux changements climatiques ont participé à plusieurs événements et panels pour mettre en valeur les pratiques du Québec, en particulier le marché du carbone avec la Californie et nos pratiques de coopération climatique internationales.

Faire valoir les actions et engagements des États fédérés et des régions dans la lutte contre les changements climatiques, notamment en matière de collaboration intergouvernementale :

- Le Québec a été au cœur, notamment, de deux ateliers et a appuyé financièrement la publication d'un guide de Regions Adapt en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'un autre guide pour la liaison des marchés du carbone avec ICAP (International Carbon Action Partnership);
- Il a aussi poursuivi son appui en coopération internationale auprès du Climate Group en octroyant au Future Fund une contribution de 20 000\$ US pour faciliter la participation de régions en développement aux travaux du Climate Group dans la lutte contre les changements climatiques, partout et à tous les niveaux.

Poursuivre sa contribution à la mobilisation de l'Organisation internationale de la Francophonie et de ses membres :

- Le Québec, par la voie de son Émissaire, a participé à la concertation francophone et un Séminaire sur l'expertise québécoise en changements climatiques a été organisé en collaboration avec l'Institut Francophone pour le Développement durable (IFDD) de l'Organisation internationale de la Francophonie afin de mettre en valeur en particulier l'expertise d'une dizaine d'entreprises québécoise et les retombées positives du Programme de coopération climatique internationale du Qc qui vise les pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques

Défendre les intérêts du Québec concernant certaines dispositions de mise en œuvre de l'accord de Paris qui sont discutés à la CdP-24, dont celles touchant la comptabilisation des réductions d'émissions de gaz à effet de serre échangées au niveau international dans le cadre de mécanismes de marché du carbone :

- Le Québec a suivi avec attention, au sein de la Délégation canadienne et en complète symbiose avec cette dernière, les positions défendues qui protégeaient les intérêts du Québec et du Canada en matière de liaison de marchés du carbone afin de protéger l'intégrité de notre marché du carbone. N'eussent été des positions

défendues avec acharnement par le Brésil qui ont eu pour effet de reporter la conclusion des règles sur l'article 6 de l'Accord à l'an prochain, le Québec a su sauvegarder tous ses intérêts.

Composition de la délégation officielle gouvernementale

- Ministre du MDDELCC et le directeur de cabinet
- L'Émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques
- SMA lutte contre les changements climatiques au MELCC

Rédigé par : Éric Thérout
Date : 28 décembre 2018